



AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION (ENLÈVEMENT DE LA DÉCLARATION PATRIMONIAL – ÉGLISE DE BÉTHANIE)

Aux personnes intéressées

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 11 mai 2026, le conseil municipal de Béthanie a adopté un projet du règlement **numéro 308-26 sur l'enlèvement de la déclaration d'immeuble patrimonial – Église de Béthanie**

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 10 août 2026, à 18 h 00**, à la salle du conseil, au 1321, chemin de Béthanie, Béthanie. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement, d'en expliquer les impacts et de permettre au conseil municipal d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :

- En personne, au bureau municipal de Béthanie, au 1321, chemin de Béthanie, Béthanie, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00.
- Par courriel, en faisant la demande :
 - Par téléphone au 450-548-2826
 - Par écrit à l'adresse info@municipalitedebethanie.ca

FAIT À BÉTHANIE, CE 6 JUILLET 2026

Tracy Kelly, DMA
Directrice générale, greffière & trésorière